



Témoignages d'anciens élèves du collège de Marennes...

publié le 05/03/2021

Que sont-ils devenus après être sortis du Lycée du Littoral et de la Mer de Bourcefranc ?

Lucas a été élève au collège Jean-Hay de Marennes avant d'obtenir son baccalauréat Scientifique en 2015. Il part ensuite en classe préparatoire aux Grandes écoles (CPGE) au lycée Montaigne de Bordeaux et réussit le concours d'entrée à l'ENAC (école nationale de l'aviation civile). Il va bientôt réaliser son rêve : devenir contrôleur aérien.

<https://youtu.be/LMc6lykaSYc>

Après des années collège à Jean-Hay de Marennes et un bac Scientifique obtenu au lycée de la Mer et du Littoral en 2014, Maxence se lance dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) à Bordeaux. Il ne se retrouve pas dans la façon d'enseigner et préfère se réorienter en BTS audio-visuel afin de faire de sa passion son métier. Après une expérience à l'étranger, il est aujourd'hui chef de projet digital dans une agence marketing.

<https://youtu.be/uaBhh8qTQ9c>

Thomas a décroché son bac Scientifique en 2018. Il est aujourd'hui en deuxième année de médecine et il revient sur ses années lycées passées au lycée de la Mer et du Littoral.

<https://youtu.be/GMFzr3DQ9Ds>

Claire et Etienne ont tous les deux étudié au lycée de la Mer et du Littoral après être passée par le collège Jean-Hay de Marennes pour Claire.

<https://youtu.be/APcj0xK02Bs>

Elisa est une ancienne élève du collège Jean-Hay de Marennes. Elle a passé son bac Economique et Social en 2014 et a poursuivi ses études à Bordeaux, en Administration Economique et Sociale.

<https://youtu.be/kt4cb8aehks>

Hugo vient du collège de Jean-Hay de Marennes et a obtenu son bac Scientifique en 2012. Il a poursuivi ses études en Licence puis en Master Génie Cellulaire. Il travaille aujourd'hui pour un laboratoire de l'industrie pharmaceutique.

<https://youtu.be/KrZafYjX61o>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.